

LETTRE OUVERTE

#URGENCEAIDEADOMICILE

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,

Il y a 15 jours, vous avez annoncé le maintien du critère de l'âge en matière d'exonération de charges patronales pour l'aide à domicile, au soulagement général.

La vive émotion qui s'est manifestée à cette occasion démontre la place centrale, aux yeux des Français, que ces professionnels jouent dans le maintien au domicile des personnes âgées.

Cette présence aux côtés de nos aînés est une richesse humaine inestimable. Mais elle est aussi source de création de valeurs pour notre nation, que ce soit en termes d'emploi, de prévention de la dépendance ou d'optimisation des parcours de soins.

Priorité annoncée de la future loi "grand âge et autonomie", il convient désormais de dépasser les plans d'urgence pour rebâtir un secteur du domicile apte à répondre aux enjeux de la société de la longévité.

A horizon 2030, notre pays devrait compter 3 millions de personnes âgées, soit 500 000 de plus qu'aujourd'hui. Or, pour la première

fois, l'an passé, le nombre de structures employeuses a reculé, 45% des demandes n'ont pas pu être traitées et près d'un poste sur cinq n'a pas trouvé preneur !

Les leviers sont multiples pour construire une offre pérenne en adéquation avec la demande, de la revalorisation des métiers, à la refonte du mode de financement des structures, en passant par l'articulation avec les acteurs de santé.

Mais au-delà de ces mesures, c'est bien un choix de société que nous devons affirmer, préservant la solidarité envers nos aînés tout en tenant compte des évolutions de nos modes de vie. Cela passera nécessairement par une meilleure articulation entre professionnels et aidants familiaux.

Les attentes sont à la hauteur des enjeux et le groupe AÉSIO accompagnera les acteurs du secteur de l'aide à domicile pour que leurs problématiques ne soient pas occultées à l'occasion du projet de loi "grand âge et autonomie".

ILS COMPTENT ET NOUS COMPTONS SUR VOUS !

MOBILISEZ-VOUS AVEC NOUS SUR ditesleurmerci.fr



Le groupe AÉSIO est une mutuelle de santé et prévoyance qui couvre près de 3 000 000 d'adhérents en France.

Nous sommes engagés auprès des aides à domicile parce que nous les assurons, mais aussi parce que nous sommes persuadés qu'elles sont indispensables à la société du vivre mieux et de la longévité à laquelle nous aspirons !